

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'ÉCOCENTRE DU VAL-SAINT-FRANÇOIS FERMERA LE 28 NOVEMBRE 2021 POUR LA SAISON HIVERNALE ET ANNONCE UN PROJET EXPLORATOIRE POUR CET HIVER

Richmond, le 12 novembre 2021 – La MRC tient à informer la population du Val-Saint-François que l'écocentre régional fera relâche pour la période hivernale du 28 novembre 2021 au 26 avril 2022.

Dans le cadre d'un projet exploratoire, l'écocentre régional ouvrira exceptionnellement son site à la population lors de trois samedis cet hiver afin d'évaluer le travail de réception de matériel en hiver.

Le projet d'ouvrir l'écocentre régional à trois reprises cet hiver vise à évaluer la possibilité de maintenir de façon occasionnelle les services durant cette période afin d'accommoder les citoyens et les entrepreneurs désireux de valoriser à proximité certains matériaux pendant la période hivernale.

Les dates auxquelles il sera possible d'aller porter des matériaux à l'écocentre régional cet hiver seront les samedis :

- 29 janvier 2022, de 9 h à 15 h;
- 26 février 2022, de 9 h à 15 h; et
- 26 mars 2022, de 9 h à 15 h.

Contrairement à la période estivale, il est important de noter que **ce ne sont pas tous les matériaux** qui pourront être acceptés lors de ces trois samedis.

Les éléments suivants ne seront pas acceptés : herbe et feuilles, matériel réutilisable, tubulures acéricoles et terre non contaminée, béton armé, bloc de béton de 2 pi de diamètre ou plus.

Voici la liste des matériaux **ACCEPTÉS** et **REFUSÉS** lors des trois samedis cet hiver :

Liste des matériaux ACCEPTÉS et REFUSÉS – 3 samedis, hiver 2022	
ACCEPTÉS	REFUSÉS
Bois	Matériel réutilisable
Briques et béton	Pas d'accès au réemploi
Électroménager	Tubulures acéricoles
Métal	Terre non contaminée
Résidus domestiques dangereux	Herbe et feuilles
Verre	Béton armé
Matelas et meubles rembourrés	Bloc de béton de 2pi de diamètre ou plus
Matériaux de construction non valorisables	
Branches	
Carton	
Matériel électronique	
Plastique agricole	
Vêtements	
Polystyrène no.6	
Bardeau d'asphalte trié	

Pour les résidus domestiques dangereux (RDD), ceux-ci doivent être manipulables et tout RDD mélangé ou enneigé ne sera pas accepté.

Précautions sanitaires

Les précautions sanitaires seront maintenues en place pour les visiteurs, dont celles-ci :

- L'écocentre régional préconisera les paiements par cartes;
- La section réservée au « réemploi » d'objets ne sera pas disponible;
- Une seule personne par véhicule sera autorisée à circuler sur le terrain de l'écocentre;
- Le port du masque sera obligatoire en tout temps sur le site de l'écocentre.

Pour connaître les matières acceptées, l'horaire et autre information, visitez le site Internet de la MRC : <https://www.val-saint-francois.qc.ca/services/ecocentres/>, ou contactez le service de gestion des matières résiduelles au : 819 826-6505 poste 321 ou par courriel au sgmr@val-saint-francois.qc.ca

– 30 –

À propos : La MRC du Val-Saint-François travaille à améliorer la qualité de vie des citoyens de son territoire. Ses principaux mandats sont le développement culturel et touristique, la réalisation du schéma d'aménagement, la gestion des matières résiduelles et le développement économique. Consultez le site web pour en savoir plus : www.val-saint-francois.qc.ca.

Source :

Martin Lemieux
Responsable GMR et de l'environnement

Contact :

Ana Rosa Mariscal, agente aux communications et
aux relations publiques
819 826-6505, poste 325
communications@val-saint-francois.qc.ca